



INTEGRER LA SANTE AU TRAVAIL DANS SES PRATIQUES DE MANAGEMENT

Vous êtes engagés dans l'encadrement de terrain et le management des équipes et des collaborateurs, cette formation est un excellent point d'entrée avec de nombreux outils et points de repères.

Les risques psychosociaux sont devenus des enjeux majeurs de performance sociale et économique dans les entreprises. L'ensemble des acteurs de l'entreprise sont concernés, toutefois, **les encadrants de proximité et de terrain peuvent à la fois être en difficulté alors qu'ils sont eux-mêmes des maillons centraux de l'organisation du travail et des équipes.**

CONTACT

m.montabonnel@stdialectica.fr

☎ 06.11.61.73.75

www.stdialectica.fr

66 rue Bergson, Saint-Etienne



Cette formation est animée par des formateurs expérimentés dans la conduite de démarches de prévention sur le terrain (psychologue du travail / psycho-sociologue), formés aux modèles d'analyse du travail et d'intervention systémique stratégique et supervisés.

La pédagogie de cette formation a pour objectif de rendre compréhensible les enjeux de santé au travail par tous et **d'aider les acteurs de terrain à identifier les leviers d'action possibles à leur niveau et les limites de leurs compétences nécessitant de s'appuyer sur d'autres acteurs internes et externes à l'entreprise.**

INTERVENIR EN SANTE AU TRAVAIL | DEVELOPPER LA COHESION ET LES COLLECTIFS DE TRAVAIL | ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS PROFESSIONNELLES

Mathilde Montabonnel | Psychologue du travail | **06 11 61 73 75** | m.montabonnel@stdialectica.fr

Carole Charras | Psychosociologue | **06 49 61 98 34** | c.charras@stdialectica.fr

1 place Anatole France 42000 Saint-Etienne | stdialectica.fr

SCOP ARL à capital variable - RCS Saint-Etienne 810 906 297 00041

Déclaration enregistrée sous le n° 84 42 03124 42 auprès du Préfet de la région Rhône Alpes

Numéro Datadock : 0063867 / Certificat Qualiopi : N° 928976/r2

Conditions de vente

Groupe de 3 à 12 participants maximum.

Les journées de formation sont proposées **en intra et sur site exclusivement**.

Date de début et date de fin : nous contacter

Public et Pré-requis

Cette formation s'adresse aux professionnels de terrain concernés par l'encadrement.

La composition des groupes est élaborée en amont de l'action après analyse de la demande de formation.

Délai et modalité d'accès

Pour toute demande, merci de contacter Mathilde Montabonnel.

Prévoir un délai d'1 mois à compter de la validation de la demande

Organisation et durée

Une session de formation dure 3 jours, soit 21 heures.

Le J3 n'est pas consécutif aux J1 et J2, il est à réaliser après 2 à 3 semaines à la suite d'un travail d'intersession demandé aux stagiaires ayant pour objectif de permettre un échange et une capitalisation sur les situations réelles des participants.

Coût et financement

Tarif journée : 1200 Euros Net de Taxe.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- ☒ Repérer les souffrances psychosociales au travail
- ☒ Appliquer les méthodes d'analyse de situation de travail
- ☒ Identifier les leviers d'action sur lesquels le manager peut agir

PROGRAMME DE LA FORMATION

J1 : Repérer les souffrances psychosociales au travail

- * Comprendre en quoi le travail peut être vecteur de santé
- * Identifier les facteurs de tensions dans les organisations du travail
- * Connaître les conséquences possibles sur les personnes (stress professionnel, épuisement professionnel, violences au travail, ...) et les collectifs de travail.

⇒ **Permettre à l'encadrant d'identifier son périmètre d'action et ses limites**

J2 : Appliquer les méthodes d'analyse de situation de travail au regard de son équipe

- * Connaître le cadre légal
- * Connaître le modèle de référence de l'ANACT dans l'analyse des situations de tensions au travail
- * Analyser une situation de travail afin d'identifier les facteurs de tension et de ressources dans la situation

⇒ **Permettre à l'encadrant d'analyser une situation objectivement afin d'en dégager des pistes d'action**

J3 : Identifier les leviers d'action sur lesquels le manager peut agir

- * Identifier à partir de situations réelles des leviers d'actions
- * Savoir analyser sa pratique d'encadrement, notamment dans les situations de tensions au travail.
- * Construire et s'appuyer sur des relais en interne.

⇒ **Permettre à l'encadrant d'analyser sa pratique et de s'appuyer sur des relais internes.**

METHODOLOGIE

Méthodologie :

- ⇒ Jour 1 & 2 : **Repérer** les **concepts** liés à la santé au travail et les **outils d'analyse** des situations de travail
- ⇒ Travail d'intersession : **Observer et mettre en pratique les grilles d'analyse** afin d'identifier des **leviers d'action**
- ⇒ Jour 3 : **Capitaliser** l'analyse réalisée en intersession et identifier les **pistes d'action**

Outils pédagogiques :

Exposés suivis de questions-réponses avec les participants, cas pratiques, observations et analyse autour du visionnage de films, remise de support.

SUIVI ET EVALUATION

La responsabilité pédagogique et l'animation de cette action de formation relève de la responsabilité du formateur.

Une feuille de présence est émargée et remise à l'entreprise.
Une attestation de formation est remise à chaque stagiaire.
Toute action est organisée en amont avec le commanditaire, ce dernier valide les conditions matérielles et partage des éléments de contexte.

Un temps d'évaluation (QCM) et de bilan (questionnaire de satisfaction) est organisé à chaud à la fin de la session de formation.

Une synthèse et un retour à froid sont partagés avec le commanditaire (RH, Chargé de formation, manager, etc.)

RESULTATS

276 stagiaires ont été formés par Dialectica depuis 2019 :

- * *100 % des participants estiment avoir la capacité de comprendre les RPS et la QVT*
- * *98 % des participants estiment avoir la capacité d'analyser une situation de travail avec l'outil de référence de l'ANACT*
- * *100 % des participants estiment avoir plutôt acquis ou totalement acquis la capacité de se positionner en tant qu'acteur en santé au travail.*

Accessibilité

Les locaux ne sont pas accessibles aux personnes à mobilité réduite.
Possibilité de louer un local accessible au besoin.
Réorientation possible vers des partenaires en fonction des situations de handicap.

Pour toutes demandes d'accompagnement, vous pouvez contacter notre référente handicap Carole Charras.